

FICHE DE RENSEIGNEMENT**OPTIQUE LUNETTERIE****DESCRIPTION**

La formation en Optique-Lunetterie est une formation professionnelle qualifiante destinée à former des techniciens capables de participer à la correction des troubles de la vision à travers la préparation, l'adaptation et la vente d'équipements optiques (lunettes et accessoires).

Elle permet aux apprenants d'acquérir des compétences techniques, commerciales et relationnelles nécessaires pour travailler dans les magasins d'optique, lunetterie, cabinets d'ophtalmologie ou centres de santé.

PROGRAMME DE LA FORMATION

SESSION 1	SESSION 2
Terminologie Médicale	Marketing et techniques de communication • Accueil et relation client • Technique de vente ...
Anatomie et physiologie de l'oeil • Anatomie de l'oeil • Physiologie et fonctionnement de la vision • Principaux défauts visuels	Défauts visuels et corrections • Myopie • Hypermétropie • Astigmatisme • Presbytie • Types de corrections optiques
Notions fondamentales d'optique • Bases de l'optique • Lentilles et verres correcteurs • Puissances des verres	Lunetterie, équipements optiques et techniques d'atelier • Types de verres • Types de montures et choix de montures • Matériaux et traitement des verres • Prise de mesures optiques • Taillage et montage des verres • Ajustement et réparation des lunettes
Hygiène et Prévention	Lecture et interprétation des ordonnances
Anglais Médical	Éthique et secret professionnel
Initiation à l'informatique	Entreprenariat et création d'entreprise Gestion de stock et organisation de point de vente

NB : la formation se déroule selon le régime d'externat

DURÉE DE LA FORMATION

- **Durée totale : 12 mois**
 - **Cours théorique : 09 mois**
 - ✓ Session 1 (enseignement + évaluation) : **04 mois et demi**
 - ✓ Session 2 (enseignement + évaluation) : **04 mois et demi**
 - **Stage pratique : 03 mois**

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Évaluation continue (40%)** : interrogations écrites, travaux pratiques, exposés
- **Examen final (60%)** : épreuves écrites (QCM, QROC, QR)

CONDITIONS D'ADMISSION ET DE FORMATION

- **Niveau minimum : BEPC ou BAC**
- **Frais d'inscription : 20 000 FCFA**
- **Scolarité : 250 000 FCFA (payable par tranches)**
- **Régime de formation : Externat**
- **Dossiers à fournir**
 - Copie légalisée de l'acte de naissance
 - Copie légalisée du dernier diplôme
 - Duplicata de nationalité ou copie légalisée de la carte d'identité si disponible
 - Deux photos d'identité

COMPETENCES ACQUISES

À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de:

- Identifier les principaux troubles de la vision
- Lire et interpréter les ordonnances ophtalmologiques
- Conseiller les clients dans le choix des équipements optiques
- Réaliser les prises de mesures optiques
- Monter, ajuster et réparer les lunettes
- Maîtriser les bases de l'optique et des verres correcteurs
- Assurer la gestion des stocks et l'organisation d'un point de vente
- Développer des techniques de vente et de relation clientèle
- Respecter les règles d'hygiène, d'éthique et de secret professionnel
- Créer et gérer une activité dans le domaine de l'optique-lunetterie

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

À la fin de la formation, le diplômé peut exercer dans plusieurs structures spécialisées dans la santé visuelle et les équipements optiques, notamment :

- Magasins d'optique et de lunetterie
- Centres de santé et structures ophtalmologiques
- Cabinets d'ophtalmologie
- Entreprises de distribution de matériels optiques
- Boutiques spécialisées en équipements optiques
- Services de vente et de gestion de produits optiques
- Représentation commerciale de produits optiques
- ONG et programmes de santé visuelle
- Structures de dépistage et de sensibilisation visuelle
- Création et gestion d'un magasin d'optique-lunetterie